



Je voudrais résilier mon contrat de chez ecf

Par alexia054, le 23/06/2011 à 09:05

Bonjour,

voilà je me suis inscrite en octobre dernier pour une formation à distance à ECF; j'ai essayée une fois de résilier mais je dépassée de 1 mois le droit de résiliation.

Maintenant je suis au chômage et je leur ai envoyé une lettre en recommandé expliquant ma situation et donc mon incapacité à continuer de payer mais cela fais plus d'une semaine et je n'ai aucune réponse de leur pars.

Je voudrais donc savoir si je suis dans mes droits et si ils refusent qu'est-ce que je peux faire afin de mettre un terme à cette situation.

Car c'est vrai que c'est une formation qui ne suis pas du tout ses élèves car depuis le début que je suis inscrite je n'ai toujours pas envoyé de devoirs ils ne pensent vraiment qu'à l'argent.

Merci de me répondre :)

alexia